



PME®IONS

A La Réunion, l'usine à gaz industriels qui plaît aux investisseurs

Plutôt que d'importer des gaz industriels en bouteilles, Bourbon Gaz a décidé de les produire à La Réunion.

Pomper l'air ambiant, en extraire les gaz qui le composent pour les revendre : le projet de Patrick Degrigny peut se résumer en une phrase. L'entrepreneur de cinquante-neuf ans, qui a commencé sa carrière chez Air Liquide, s'est installé à La Réunion il y a dix ans pour fonder Bourbon Gaz. Sur une île où son ancien employeur est en position de quasi-monopole, il a ciblé le segment des gaz industriels, laissant au géant mondial celui des gaz médicaux. Sa connaissance du métier lui a permis de prendre une petite part du marché en important les bouteilles indispensables aux différents types de soudures (oxygène, azote...), mais aussi aux industries agroalimentaires qui conditionnent leurs produits sous atmosphère.

Sis à Saint-Paul, Bourbon Gaz (4 salariés) s'approche du million d'euros de chiffre d'affaires, et son fondateur va relever un autre défi. Il ne se résout pas à engloutir la moitié de ses recettes dans la location des bouteilles et leur transport maritime depuis la métropole : « *Les tarifs augmentent continuellement, et, dans un conteneur, pour acheminer 3 tonnes de gaz, il faut 22 tonnes de ferraille.* » Il a donc

investi dans des bouteilles, achetées à Shanghai, et dans un réservoir cryogénique lui permettant de stocker de l'oxygène liquide à -180 °C. Transporté à l'état liquide, l'oxygène est 854 fois moins volumineux qu'à l'état gazeux. Patrick Degrigny s'apprête à franchir une nouvelle étape en investissant 1,7 million d'euros dans une usine de production de gaz industriels. Accompagné par Inter Invest dans le montage du dossier, il a levé 200.000 euros via le fonds d'investissement de proximité Outre-mer : « *Cet apport m'a permis de démarrer rapidement la construction de mes nouvelles installations.* »

Petites unités autonomes

Si la matière première – l'air que l'on respire – est gratuite, la TPE doit se doter des équipements nécessaires à sa compression et à sa filtration. « *Les économies que je vais réaliser sur la location de bouteilles et le transport vont payer l'usine,* estime son fondateur. *La première machine doit arriver en mars.* » Son réservoir à oxygène servira, lui, à stocker l'argon liquide importé, puisque l'usine ne pourra pas fabriquer en quantité suffisante ce gaz utilisé dans le soudage de l'acier.

L'entrepreneur en est persuadé : face à Air Liquide ou Linde, de petites unités de production autonomes trouveront leur place. « *Je commence à envisager une production d'oxygène médical et ne m'interdis pas non plus d'exporter mon modèle en métropole, en Afrique ou à Madagascar* », annonce-t-il. — **B. G.**